

La commune de Félines-Minervois, mettre en place un projet pastoral pour maintenir le potentiel agronomique du territoire et relocaliser l'alimentation



Témoignage de Guy, 1er adjoint et conseiller municipal en charge des questions agricoles

PRÉSENTATION

Commune rurale majoritairement viticole depuis les années 1940, Félines-Minervois a été fortement impactée par la crise de **surproduction** et les **primes d'arrachage** de vignes mises en place dans les années 1980-90. Près de 250 ha de vignes ont été arrachées, soit 50% de la surface totale de vignes de la commune. Ces parcelles se sont ensuite enfrichées, renforçant la vulnérabilité du territoire au **risque incendie**.

En 2008, l'**équipe municipale** de Félines-Minervois s'interroge sur la question du pastoralisme pour **maintenir le potentiel agronomique** des terres et **contenir l'enfrichement**. La pratique pastorale est historiquement présente sur le territoire puisque la vente du dernier troupeau a eu lieu dans les années 60. La municipalité décide alors de porter **un projet de reconquête pastorale** à l'échelle du territoire. L'objectif est également d'inscrire cette initiative dans **une réflexion alimentaire** pour les habitants de la commune.

*« L'élevage fait partie de la **mémoire spirituelle du territoire**, pour nous il s'agit d'un bien commun à préserver. »*

Aujourd'hui, Félines-Minervois bénéficie d'un recul de **douze ans** sur la mise en place d'un projet pastoral qui a permis d'installer et de sécuriser l'activité d'un éleveur sur le territoire.

*« Nous avons eu l'idée du projet et puis il a été nécessaire de confronter le rêve à la réalité, en commençant par **évaluer la ressource alimentaire** disponible pour un troupeau sur notre territoire. »*

*« Ce projet, c'est également développer **un autre modèle de vie**. C'est gommer les clivages entre ruraux et néo-ruraux. C'est aller de la cohabitation au **partage véritable** du territoire, avec des axes communs d'aménagement. »*

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET PASTORAL

2008

Constat de la fermeture des milieux et dégradation du potentiel agronomique des parcelles en friches.

Emergence de l'idée d'un projet pastoral au sein de l'équipe municipale.

Concertation en interne pour la préparation de l'arrivée d'un berger.

2010

Réalisation d'un diagnostic pastoral par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Elevage (SUAMME).

2012

Rédaction d'un 1^{er} Appel à manifestation d'intérêt.

Diffusion au niveau national dans les différents réseaux agricoles et revues professionnelles spécialisées.

Réception d'une vingtaine de candidatures.

« On a reçu plus de **20 candidatures**. On a fait une pré-sélection et on a reçu 4 bergers, qui venaient d'un peu partout, Provence, Haute-Loire, Gard et Ariège. On a gardé celui d'Ariège. Il avait un **petit troupeau** donc c'était bien pour commencer. Il a participé à faire **accepter** l'activité, il avait un **relationnel** très facile. »

2013 à 2016

Arrivée du premier berger, Emmanuel, avec une centaine de brebis. Montage du tunnel. Il passe l'été en estive, en Ariège.

Concertation territoriale pour organiser le parcours possible du berger (dimensionnement, localisation, priorisation pour prévention incendie,...).

Identification du foncier communal et démarchage des propriétaires fonciers privés afin d'augmenter les surfaces de parcours disponibles et leurs regroupements.

Préparation des acteurs du territoire : élus, habitants, chasseurs, Chambre d'agriculture, DDTM, ONF, pompiers et porteurs de projets. Organisation de rencontres et de discussions.

2017

Départ d'Emmanuel.
2^{ème} Appel à manifestation d'intérêt. Diffusion moins large. Une dizaine de candidatures.

2018 à 2020

Arrivée du second berger, Arnaud. Conforte le système car davantage de brebis, jusqu'à 500 mères. Il trouve de nouvelles places de pâturage notamment sur la période sèche compliquée allant d'octobre à février : luzernes, champs, prairies à brachypodes... Il commence à démarcher sur la commune voisine de Laure-Minervo. En 2020, c'est le 1^{er} à estiver sur le plateau attenant à Lespinassière. L'été, il estive en montagne dans les Alpes.

« Les départs des bergers étaient liés à leurs histoires de vie personnelle, ils étaient contents du fonctionnement sur la commune. Ça a été **source d'apprentissage** pour nous, ça a été **des départs constructifs**. Arnaud, par exemple, avait un cheptel assez important. C'était OK mais c'est sûr que pour circuler dans les petites parcelles et entre les vignes, c'est assez complexe à manœuvrer. »

2021

Départ d'Arnaud.
3^{ème} Appel à manifestation d'intérêt.
Une dizaine de candidatures.

2022 à 2024

Arrivée du troisième et actuel berger, Grégory, 300 brebis. Arrivée avec sa compagne qui souhaite s'installer en élevage de porcs en Agriculture Biologique.

CONDUITE ET INTERACTIONS

- En 2021, Grégory s'installe à Félines-Minervois avec ses 320 brebis (cf page 40). Il a accès à :
 - > 650 ha de friches, de landes, de vignes et de champs communaux. Convention Pluriannuelle de Pâturage avec la mairie.
 - > 100 ha de surfaces privées : anciennes vignes, friches, garrigues, bois.
 - > Partenariat avec l'ONF sur les forêts domaniales de Félines-Minervois et de la commune voisine qui ont besoin d'être entretenues.
 - > Fermage sur le terrain où se trouve le tunnel d'élevage (achat par Grégory) avec accès à l'eau.



INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE

- Les bénéfices du pastoralisme : fertilité du sol, diminution de la mécanisation, ouverture du milieu, image positive, promotion d'une agriculture plus durable, plus agroécologique, prévention incendie...
- De nouvelles formes de concertation, de nombreux acteurs impliqués dans le projet, y compris non-agricoles.



DIFFICULTÉS DE MISE EN OEUVRE

- Morcellement du parcellaire communal et certaines parcelles du circuit de pâturage occupées par des acteurs bloquants (propriétaires équins notamment).
- Difficultés de dimensionnement de l'activité d'élevage : taille du troupeau par rapport à la ressource fourragère disponible sur le territoire. Pas de modèle standard, dimensionnement nécessaire, donc un temps long pour la commune.
- Manque de références techniques pour l'évaluation de la ressource fourragère.
- Multi-activités et interconnaissance, manque de concertation donc une animation lourde à mettre en place.
- Des projets dont le portage dépend de quelques protagonistes particulièrement investis.

« J'avais parfois l'impression de prêcher seul dans le désert. Et ça peut paraître facile comme ça mais il faut tenir bon, car le changement ça fait peur et on a aussi été critiqués. »

PERSPECTIVES

- Après avoir fonctionné avec des contrats pluriannuels de pâturage renouvelables, la commune propose à Grégory un fermage sur les 650 ha de surfaces communales pour sécuriser et pérenniser son activité sur le territoire.
 - Pour l'équipe communale, le projet pastoral s'inscrit également dans une réflexion en lien avec l'autonomie alimentaire du territoire. Un marché de producteurs a été créé en 2022 sur la commune afin de favoriser une commercialisation des agneaux en local et en direct. Une épicerie communale permet également la commercialisation des produits locaux.
 - La commune poursuit son ambition de diversification de l'offre alimentaire en ayant installé en 2024 une maraichère : mise à disposition d'un terrain d'1,2 ha et aménagement d'un système de stockage d'eaux brutes dans deux anciennes cuves de la cave coopérative (2 x 300 m³). Ces projets agricoles sont accompagnés dans l'idée de retrouver des formes de complémentarités (ex. fumier pour fertilisation des surfaces de maraîchage).
- En 2024, la commune de Félines-Minervois a également facilité l'installation d'une éleveuse de chèvres avec transformation fromagère.

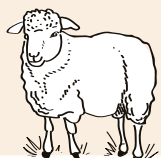


RETOURS D'EXPÉRIENCE

« Sur un territoire qui n'est plus un territoire d'élevage depuis longtemps, il faut **préparer les mentalités** à l'arrivée d'un berger. »

« La **stabilité de la volonté politique** d'un mandat sur l'autre est essentielle. Les projets prennent du temps, c'est le cas pour tout. »

« Les **qualités relationnelles** sont importantes dans le métier de berger pour que ça fonctionne. Surtout dans ce cadre de contractualisation du foncier avec les propriétaires privés qui est le commodat. Les propriétaires ont aussi envie de « s'y retrouver », en ayant de bons contacts avec le berger, des discussions, du partage. »



« Félines-Minervois est classée **zone de montagne**. C'est déterminant. On l'avait en tête dès le départ du projet pastoral. Du fait de la géographie de la commune, on a des avantages. Un quart de la surface communale est en dessous de 200 m d'altitude seulement. On a le plateau de Lespinassière, on a la proximité avec Laure-Minervois, qui sont des zones moins séchantes. Et puis il y a les aides de la PAC. **Sans ces aides, ça aurait été beaucoup plus compliqué d'installer un berger.** Il aurait fallu un système avec plus de valorisation des produits, plus de vente directe. Mais quand ils travaillent seuls, c'est compliqué pour les bergers de tout faire. »

« Quand on veut mettre en place un projet pastoral, **il faut prendre le projet à bras le corps.** C'est du boulot mais ça vaut le coup. Il faut s'attendre à ce que ça prenne du temps. Il faut s'adapter et avoir le goût de construire ensemble. Maintenant, c'est plus facile. On a du recul. On peut fournir des chiffres pour les appels à manifestation d'intérêt. Et il y a des formes de **solidarité** qui se créent sur le territoire, des chantiers participatifs spontanés ! »